

Communiqué de presse

Comptes 2017 de la Ville de Morges

L'année 2017 a été marquée par des transactions foncières qui constituent une étape importante pour la Ville afin de poursuivre ses grands projets de développement. Son attractivité se confirme avec l'implantation d'une grande entreprise à l'horizon 2019. Parallèlement, la Municipalité a maintenu une gestion rigoureuse de ses ressources.

Les comptes 2017 de la Ville de Morges accusent néanmoins un déficit provenant de l'activité ordinaire de CHF 2.5 millions. Ce résultat est moins bon que prévu - le budget le limitait à CHF 1.6 million - mais s'explique par une participation aux péréquations intercommunales plus importante que prévue.

Morges se trouvant au début d'un cycle d'investissement a investi en 2017 un montant de CHF 8.1 millions. Le cash-flow généré a permis d'autofinancer l'intégralité de ces dépenses.

Force est de constater que le niveau d'endettement de Morges est particulièrement faible, avec une dette nette par habitant de CHF 1'767.00 : en respectant le plafond accordé par le Conseil communal, la Municipalité va continuer la mise en place des grands projets et renforcer ses politiques publiques en faveur de la population et des entreprises.

La Municipalité

Morges, le 9 avril 2018

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

Mme Mélanie Wyss, municipale des finances, tél. +41 (0)78 881 48 70

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. +41 (0)21 804 96 22
